

Eau impropre à la consommation : les restrictions sont maintenues

Genève, le 1^{er} octobre 2024, 15 heures

Les restrictions concernant l'utilisation de l'eau potable sur la rive gauche sont maintenues. La totalité des résultats des analyses sur la qualité de l'eau sera disponible tard dans la soirée de mardi. C'est à ce moment seulement que le chimiste cantonal décidera d'une levée ou non des mesures de restrictions.

En concertation avec SIG, le chimiste cantonal a décidé de maintenir les restrictions concernant l'eau potable sur toute ou partie des treize communes concernées de la rive gauche. Une levée des mesures dépend des résultats définitifs sur la qualité de l'eau. Les premiers résultats physico-chimiques sont rassurants. Il faut toutefois attendre les résultats des analyses bactériologiques qui pourraient indiquer la présence de bactéries potentiellement nocives pour la santé. En effet, ces dernières peuvent mettre du temps à croître et être détectées dans les échantillons collectés, d'où les délais. Les protocoles définis par la loi sur l'eau potable imposent également des temps d'attente strictement définis.

Des prélèvements ont été réalisés sur une trentaine de points du réseau d'eau potable incriminé. Ils sont réalisés toutes les huit heures. Les premiers résultats sont attendus tard dans la soirée de ce mardi 1^{er} octobre. C'est sur cette base que le chimiste cantonal prendra la décision de lever ou non les restrictions concernant la consommation d'eau potable. Il est donc nécessaire que les particuliers s'organisent en conséquence jusqu'au mercredi matin.

Dans l'attente de cette décision, le dispositif de distribution d'eau est maintenu. Des bouteilles d'eau continuent à être livrées, notamment dans les EMS ou les crèches. Les citernes de secours restent en place et sont régulièrement approvisionnées, ainsi que les chèvres, à savoir ces robinets raccordés à des hydrantes branchées sur un réseau d'eau conforme. Dans certaines communes, de nouvelles chèvres vont être installées dans la journée pour répondre à de nouvelles demandes.

Sur le plan sanitaire, le médecin cantonal indique que la situation est calme et que les médecins et les hôpitaux n'ont pas enregistré de hausse de consultations liées à cet événement.

Pour rappel, l'eau potentiellement impropre à la consommation concerne partiellement treize communes sur la rive gauche. Trois d'entre elles sont touchées sur l'ensemble de leur territoire (Anières, Corsier et Hermance). Pour les autres communes, seule une portion de leur territoire est affectée. Il s'agit des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Meinier, Puplinge, Thônex, Vandoeuvres ainsi qu'un secteur des Eaux-Vives en Ville de Genève. Pour connaître les lieux en question, des cartes et la liste des adresses sont disponibles sur le site internet de SIG. www.sig-ge.ch

Les mesures à observer

Par mesure de précaution, dans les secteurs concernés, les autorités sanitaires recommandent d'appliquer **les mesures d'urgence suivantes** :

→ si l'eau présente un aspect anormal ou une coloration : **ne pas l'utiliser du tout**

→ si l'eau est transparente :

- ⇒ ne pas boire l'eau du robinet ni la donner aux animaux ;
- ⇒ ne pas l'utiliser pour laver les aliments ;
- ⇒ ne pas utiliser l'eau pour le brossage des dents.
- ⇒ l'eau est utilisable pour la douche et la toilette ;
- ⇒ Pour le lave-vaisselle, utilisez un programme à 70 degrés minimum.
- ⇒ **En revanche, l'eau bouillie peut être consommée et utilisée normalement.**

Les risques sanitaires sont des vomissements, des diarrées et des troubles gastro-intestinaux. Si les symptômes perdurent, il est recommandé de consulter son médecin.

Dans les zones où l'eau est potable, elle peut présenter une coloration blanche en raison de la présence d'air, qui disparaît après un temps de repos, et ne remet pas en cause sa potabilité.

De plus, une ligne verte a été mise en service par les SIG pour répondre aux questions spécifiques. Numéro de téléphone : 0844 800 808.

CONTACT MÉDIAS

Isabelle Dupont Zamperini, directrice Relations publiques SIG

isabelle.dupont-zamperini@sig-ge.ch

M 079 759 12 08